



Association Départementale de Vaucluse pour  
la Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte

N/Réf. : LM/MC-099-17

Avignon, le 21 mars 2017

## RELEVÉ DE DÉCISIONS CODIR 02

**Du mardi 28 février 2017  
09h00 – SiègE ADVSEA**

### Présents :

**Direction générale** : Lara MAZELIER – Directrice Générale, Véronique PAUTRAT - Directrice des Ressources Humaines, Betty BENEULT - Directrice Comptable et Financière.

**Direction des structures** : Fabienne ALLEAUME (directrice Verdière), Alain CHARLES (directeur Placement Familial), Christian KOEHRLEN (directeur Moulin du Vaisseau), Jacques REVERDY (directeur SAEGPS / SIE /SSJ), Noëlle SEGU (directrice foyer les Sources), Olivier TIVOLI (Directeur Prévention Spécialisée).

**Excusé(e)s** : Véronique DARNAL (directrice AEMO)

### ORDRE DU JOUR

1. Suivi relevé de décision du 17/01/17
2. Actualités associatives
  - ↗ Mise en œuvre de la réorganisation en pôles
  - ↗ CAF – schéma départemental des équipements aux familles
  - ↗ Points RH
  - ↗ Points Finances / Comptabilité
3. Dossiers secteur habilité
  - ↗ Axes de coopération PJJ/ ADVSEA
  - ↗ Tarification BP 2017- suite
4. Mise en place du nouveau site Internet
5. Présentation de la carte juridique des services
6. Questions diverses

### SIEGE SOCIAL

Président : Aimé Montal • Directrice Générale : Lara Mazelier

Tél. : 04 90 80 63 80 - Fax : 04 90 80 63 84 - Courriel : [siege@advsea84.asso.fr](mailto:siege@advsea84.asso.fr)

## 1. Suivi relevé de décision du 17/01/17

Néant

## 2. Actualités associatives

### ↳ Mise en œuvre de la réorganisation en pôles

Présentation et échanges autour du document « Une organisation associative adaptée et efficiente – Mise en place des pôles : de la logique de dispositif à la logique de cadre ».

La nouvelle organisation des services sera présentée le 03 mars prochain au comité d'entreprise pour avis consultatif.

Il est demandé aux directeurs de bien vouloir déployer au niveau de leur service un premier niveau d'information, sachant que la présentation aux salariés sera faite à l'occasion de l'assemblée générale.

### ↳ CAF – schéma départemental des équipements aux familles

L'Association a été invitée par la CAF à prendre place au sein de l'instance préparatoire du futur schéma des équipements de familles.

Les objectifs de la CAF sont doubles :

- Fédérer les nombreux acteurs intervenant sur ce champ
- Adapter l'offre de service aux besoins nouveaux des familles et des jeunes

Dans le cadre de ce nouveau schéma, la CAF envisage des appels à projets auxquels l'Association pourrait tout à fait répondre.

### ↳ Points RH

#### • Élections professionnelles

Rappel aux directeurs des différents points de la note pour l'organisation du 1<sup>er</sup> tour des élections le 09 mars.

Il convient d'être vigilant par rapport à l'organisation des bureaux de vote : bien respecter le protocole.

#### • Médecine du travail :

Suite à la réforme de la médecine, toutes les médecines du travail n'appréhendent pas de la même façon la visite médicale.

La DRH va interroger les différentes médecines du travail pour obtenir les nouvelles modalités de mise en œuvre.

#### • Loi travail (de modernisation du dialogue social et de sécurisation des parcours professionnels) :

L'URIOPSS a réalisé une synthèse ; envoi du power point aux directeurs.

#### • Modification dans le règlement intérieur du CE (article 13 bis) :

Le nouveau règlement doit être remis aux salariés par les directeurs.

#### • Concernant le droit à la déconnexion : l'Association traitera de cette thématique dans le cadre des travaux sur les risques psycho-sociaux.

#### • Commission RH : la restitution des travaux en CODIR aura lieu suite à la prochaine commission qui se tiendra le 24 mars prochain afin de valider les propositions du groupe de travail.

DRH

Directeurs → salariés

## ↳ Points Finances

- Point sur l'élaboration des CA

Sur 15 CA, la moitié est terminée.

Cette année, les comptables ont été accompagnés en vue de la réalisation des bilans et de toutes les annexes à produire. Ce travail a permis aux salariés d'appréhender totalement la réalisation des comptes administratifs. Il sera néanmoins nécessaire de reproduire cet exercice l'année prochaine en vue d'une appropriation totale.

- Consultation des comptes bancaires :

Les codes d'accès personnalisés pour la consultation des comptes vont être redonnés aux comptables dans un souci d'efficacité du traitement de la comptabilité.

Les relevés décadaires continueront à être produits et envoyés aux services.

À l'occasion du prochain CODIR, les autorisations individuelles seront décidées sur la base des propositions des directeurs.

### 3. Dossiers secteur habilité

#### ↳ Axes de coopération PJJ/ ADVSEA

Benoit BELVALETTE est le nouveau directeur territorial de la PJJ depuis le 13 février dernier.

Au même titre que pour la première rencontre avec la DGA Solidarités du Conseil départemental, un dossier sur les enjeux de coopération avec l'Association va être préparé afin d'envisager un nouveau cadre de collaboration.

DG – échéance 29 mars  
date du rdv

#### ↳ Tarification BP 2017- suite

L'exercice de tarification se poursuit et les décisions du Conseil départemental sont largement imprévisibles.

Il est à regretter qu'aucune réunion préparatoire n'ait lieu.

Les tarifications conjointes demeurent plus longues car elles nécessitent un travail commun avec la PJJ.

### 4. Mise en place du nouveau site internet

Le site internet doit être retravaillé car il est désuet, tant du point de vue du contenu qu'au niveau du format.

Un nouvel espace intranet va aussi être mis à jour avec 4 sous sections (Direction/Administrateurs/CE/Assistants familiaux).

Échéance de  
réalisation : décembre  
2017

## 5. Présentation de la carte juridique des services

Marie Van de Woestyne présente le support qui a été construit pour élaborer la carte d'identité juridique de chaque service.

Le travail est bien engagé mais le délai de réalisation va être plus long que prévu car le travail doit être minutieusement réalisé.

À ce jour, la carte est établie pour le service d'AEMO et le Moulin du Vaisseau.

Dès finalisation, chaque directeur disposera d'une clé USB avec l'ensemble des éléments, qu'il devra mettre à jour annuellement et transmis à la direction générale, responsable du tableau de bord pour tous les services et établissements de l'Association.

## 6. Questions diverses

Néant

**La Directrice générale,**

Lara MAZELIER